

Subventions du 2^{ème} semestre de l'année 2021

Bienne, le 14 février 2022

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne a traité 61 dossiers de subventions culturelles durant le deuxième semestre de l'année 2021, recommandant ainsi au canton de Berne de libérer une somme globale de 358 080 francs. Le CAF a également traité 12 demandes de projets de transformation durant l'année 2021 pour un montant total de 938 560 francs.

Parmi les 61 dossiers traités, 35 concernaient directement les compétences du CAF et ont pu bénéficier des critères spécifiques de soutien et d'encouragement en espace bilingue. La majorité des demandes, à savoir 28 dossiers, concernaient le domaine de la musique. Ces demandes ont été soutenues à hauteur de 197 080 francs.

Le CAF a également préavisé de nombreux soutiens à des manifestations et artistes évoluant dans différents domaines :

- 11 dossiers dans le domaine des arts visuels ;
- 4 dans le domaine de la danse ;
- 4 dans le domaine de la littérature ;
- 9 dans le domaine du théâtre ;
- 5 dans d'autres domaines (photographie, histoire, etc.).

Projets de transformation

Le CAF intervient également dans l'analyse des « projets de transformation » provenant de l'arrondissement de Biel/Bienne. Ces projets de transformation ont pour objectif de soutenir les entreprises culturelles dans leurs réorientations structurelles ou dans la reconquête de leur public afin de permettre à celles-ci de s'adapter aux nouvelles circonstances induites par la pandémie de la Covid-19. Pour l'année 2021, le CAF a analysé 12 demandes et préavisé, en collaboration avec la Section Encouragement des activités culturelles de l'Office de la culture du canton de Berne et un jury d'experts, un montant total de 938'560 francs.

Soutiens au domaine culturel dans le cadre de la pandémie de la Covid-19

Le CAF a pris connaissance également des soutiens qui ont été attribués aux entreprises culturelles de la région dans le cadre des demandes d'indemnisation pour pertes financières. A l'état du 31 décembre 2021, plus de 2 millions ont été libérés pour le soutien des entreprises culturelles de notre région dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Près de 490 000 francs ont été également versés pour soutenir les actrices et acteurs culturels. Ces aides sont subsidiaires aux autres soutiens de la Confédération pour faire face aux conséquences de la pandémie, comme les RHT et les APG. Le CAF a conscience de la fragilité du tissu culturel et tient à poursuivre son engagement dans ce domaine en collaboration avec les personnes œuvrant sur le terrain, ses partenaires et l'Office de la culture. A noter encore que certaines des demandes sont encore en cours de traitement.

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92.*